



News

3 - 2019

Un troisième numéro de Camm-News spécial Assemblée générale

La vie du club

Notre assemblée générale s'est tenue le 15 novembre sur le site de la Grisière accueillie dans les locaux du motoclub. La moitié des adhérents avait fait le déplacement.

Vous en trouverez ci-joint le PV.

Les infos principales, outre le bilan d'activité et financier de l'année écoulée :

- la reconduction des membres du bureau
- les courses envisagées pour 2020
- la désignation de membres d'honneur
- le débat et les orientations sur la mobilisation des bonnes volontés
- un montant d'adhésion inchangé mais adapté sur deux situations particulières.

Bonne lecture.

Le président et les membres du bureau
vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.



Procès verbal de l'Assemblée générale du 15 novembre 2019

Ordre du jour

- Introduction
- L'activité du club sur l'année écoulée
- Présentation du bilan financier et approbation des comptes de l'année 2019
- Renouvellement du bureau pour deux ans
- Désignation de membres d'honneur
- Prévision des courses et manifestations de la saison 2020
- Problématique de la préparation des courses
- Montant des cotisations 2020

Introduction

Alain Bertrand ouvre la séance à 19h15, accueille les participants, les remercie pour leur présence et pour l'année passée au sein du club..

Il remercie également M. Baudras, président du Moto-club, qui nous accueille gracieusement dans ses locaux, ainsi que la ville de Mâcon pour toute l'aide quelle apporte au CAMM depuis plusieurs années, tout comme la société IMPEK à travers la présence de Claude Moriaud, sans qui le Club n'aurait pas autant évolué.

Il salue également et tout particulièrement la participation des bénévoles du club, femmes ou hommes qui se sont investis dans toutes les manifestations programmées en 2019.

Remerciements à Claude et Lionel qui passent une grande partie de leur temps aux travaux du site.

Il tient également à féliciter les pilotes qui se sont engagés dans les courses de Ligue et de Championnat de France pour leurs bonnes prestations :

- la famille Richard, Didier et Loïc, pour leur retour après pas mal d'années d'absence à l'échelle t/8TH,
- la famille Coelho Yoann et Lucas qui le 15/9 à Mâcon a fait une très belle course, ainsi que Lucas pour son titre de champion de France miniz 4x4 promo.
- Dylan Lignière, qui a fait lui aussi une belle course
- David Bessenay
- Jérémy Chaffurin(1/8 Class TH)
- Sébastien Flament, Mickaël Watrelot, à l'échelle 1/10
- et pour l'échelle 1/5, FF, Lionel Point, Ludovic Boisselat, Lionel Markt, Patrick Olivier, Alain Delorme, Michel Dezempte et Alain Bertrand pour sa part, saluant par ailleurs les résultats de Youen Moriaud en catégorie 1/5è élite pour sa 13è place au championnat de France et Samuel Bulle qui a réussi à décrocher la 6è place.
- sans oublier les « zédeurs » à l'égard desquels nous avons toujours le grand projet d'implanter une piste en dur sur le site de la Grisière, impliquant un budget conséquent.

Alain Bertrand cite les personnes qui se sont excusées et invite ceux qui ne l'auraient pas fait à émarger la liste des présents.

Au final, 26 votants dont 1 pouvoir sur une liste de 51 adhérents.

1. L'activité du club sur l'année écoulée

11. Les courses et manifestations

Alain Delorme rappelle que l'année 2019 a encore été riche, même si elle n'a pas bénéficié de manifestations internationales comme l'an dernier.

- En Mini Z, notre manche du **trophée des bouchons** le 20 janvier a inauguré la saison du CAMM
- Trois courses de **Ligue 7** ont été organisées les 24 mars, 30 juin et 15 septembre permettant à chacune des échelles auto de tourner au moins une fois
- Une Manche de **championnat de France** du 5 au 7 avril ouverte aux 1/8 thermiques classique, 4x4 et brushless
- Quatre **manifestations amicales** ont également animé la saison : le **trophée Vintage** le 3 juillet et **2 yankee show** les 23 mai et 29 septembre et la participation annuelle à **1.2.3 Mâcon**.

Alain Delorme rappelle que quelques difficultés ont été rencontrées :

- l'indisponibilité de la salle Mathieu pendant plusieurs mois, avec une solution de substitution peu favorable, alors même que nous n'avons pas véritablement pu vérifier le danger annoncé en terme de présence d'amiante, ni constater une véritable remise en état de la salle mise à disposition
- la panne électrique lors du championnat de France qui a pénalisé le comptage et le classement mais qui a eu la vertu de fiabiliser l'installation électrique du site et au-delà sans que rien ne laisse présager sa fragilité en cas de tirage important
- la météo qui nous a empêché de profiter de la nocturne prévue en articulation avec la compétition moto
- mais dans l'ensemble nous continuons à avoir des retours positifs tant de nos installations que de l'organisation des courses.

Cela explique notamment que nous avons pu accueillir de nouveau des manifestations comme le Yankee show dont les retombées financières ne sont pas négligeables.

12. La préparation des courses

Le bureau s'accorde à relever que la mobilisation pour la préparation et la tenue des courses reste encore problématique, point abordé plus loin à propos des orientations pour l'année à venir.

13. Les évolutions sur le site

Une buvette a été construite au Nord de la piste afin de pouvoir drainer les spectateurs qui n'osent pas pénétrer sur le site. Elle n'a pas encore été mise en service mais le sera pour la saison 2020.

Le permis de construire a été déposé par la ville de Mâcon pour l'implantation des WC.

14. Bilan du Camm News

Alain Delorme rappelle qu'il avait proposé au bureau de produire quelques pages d'infos périodiques sur la vie du club, et donc l'expérience a été tentée avec deux premiers numéros.

Le n° 3 devrait être consacré principalement au retour de cette AG.

L'avis des membres de l'AG est sollicité pour savoir ce qu'ils en pensent et s'il faut continuer l'expérience en 2020.

En particulier la tentative de produire les résultats des membres du club dans les courses a montré ses limites :

- la sollicitation pour que chacun donne ses résultats n'a donné à aucune réponse individuelle
- la tentative de le faire quand même s'est traduite par des erreurs
- il est très difficile d'aller à la pêche aux résultats sur le site de la FFVRC.

Donc soit on abandonne et c'est dommage car les résultats, bons ou mauvais traduisent le dynamisme de la vie du club notamment au dehors.

Des échanges avec les participants, il ressort que la poursuite de ce type de communication est attendu, mais aussi qu'une meilleure articulation est à trouver entre les autres médias, comme le site Internet du club ou sa page Facebook.

S'agissant des résultats, le souhait est de poursuivre dans la mesure du possible leur publication, étant entendu que, pour les compétitions externes, cela repose sur les pilotes qui sont invités à les relayer auprès du secrétaire à leur retour de compétition.

2. Présentation du bilan Financier

Vincent Blanchard présente le bilan financier.

Recettes

Au 15 novembre 2019, les recettes s'élèvent à 22 578,65 € et les dépenses à 22 457,40 €.

Ces résultats ont un peu en retrait de 2018 mais restent supérieurs à 2017.

Le solde en banque au 31 octobre était de 5 345,22 €, auquel s'ajoute traditionnellement un fonds de caisse de 400 € et 219,75 € sur le compte PayPal, soit un total de 5 964,22 €

Pour l'exercice 2019, 3000 € de bénéfices ont pu être affectés sur le livret A, portant son solde à 13 423,20 €.

Dépenses

Elles portent principalement sur :

Investissement : Licence Paypal Myrcm , 2 Voitures Electriques 540 € , Tracteur 2 791 € , Achat Puces 10 , 860 € , Brico Dépot 967.16 € ,

Fonctionnement : Internet + téléphone portable 72€/mois, Macif 210 € , Apéro AG , 123 Mâcon , etc ...

Prestations des Sponsors :

Impek :

Podium :Accessibilité PMR,

Mise en place d'un volet avec motorisation permettant la sécurité anti-chute demandé par la ville, le tout synchronisé avec le platelage automatique , environ **600 €**

Buvette en partie haute de la piste et à l'arrivée du public

Dalle, Panneaux isolés, volet coulissant et partie haute vitrée, Porte d'accès sécurisé, environ **3000 €**

Le club a fourni la maçonnerie

Sur extension cuisine,

Rideau de protection, environ : **300 €**

Sanitaires

Le travaux ont bien avancé avec:

- Pour les courses :3 WC, 4 douches, 2 cabinet de toilette, 1 WC PMR

- Pour l'usage permanent :1 WC avec lavabo

Soit Dalle, Panneaux isolés, 2 Portes d'accès sécurisé dont 1 avec barre anti-panique, environ : **5500 €**

Portail Automatique permettant l'accès facile des PMR

2 Moteurs, 1 Coffret de gestion, 2 Cellules, 2 Digicodes, environ : **1200 €**

Diverses fournitures

Environ : **1500€**

Soit une valeur globale d'environ **12 100 €**

Laplace Espace vert :

Prêt matériel, Pelleteuse,

Fabrice Girard

Fourniture de pain et viennoiseries

Mairie

Barnums, table, revêtement piste, éclairage nocturne, entrée goudronnée, chemin d'accès.

Bénévoles

Implication tonte pelouse, entretien et travaux neuf escalier, surveillance goudronnage, bordures bétons sur piste, etc ,,,

Au final et s'agissant des cotisations, le nombre d'adhérents et licenciés est stable

Vincent Blanchard rappelle que les justificatifs de ces informations sont à disposition de qui voudrait les consulter, tout comme les résultats financiers de chacune des courses.

Le bilan financier est soumis à un vote à main levée.

Le bilan financier présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité

(0 contre, 0 abstention)

3. Renouvellement du bureau pour deux ans

Alain Delorme rappelle que le Bureau du Club a été renouvelé partiellement l'année dernière, compte tenu de la démission du précédent président et de la secrétaire, mais que cette année les statuts prévoient un renouvellement complet.

Il informe les participants que le Bureau, lors de sa réunion préparatoire du 25 octobre a envisagé que, compte tenu de ce renouvellement partiel et du sentiment que l'équipe ainsi recomposée fonctionnait bien, il était raisonnablement envisageable de proposer à l'assistance le principe de le reconduire dans sa composition actuelle, sans procéder à un nouvel appel à candidatures.

Les membres présents du club sont tout d'abord invités à se prononcer sur le principe d'une reconduction du bureau.

Par vote à main levée, les membres présents adoptent le principe d'une reconduction du bureau sans nouvel appel à candidatures.

(0 contre, 0 abstention)

Les membres présents du club sont ensuite invités à voter pour ou contre la reconduction elle-même des membres actuels du bureau.

Par vote à main levée, les membres présents, décident de reconduire le bureau dans sa composition actuelle à savoir :

Alain Bertrand, Youen Moriaud, Vincent Blanchard, Christine Moriaud, Alain Delorme, Lionel Point.

(0 contre, 0 abstention)

**Les membres du bureau remercient les participants de l'AG
pour la confiance qu'ils leur témoignent.**

4. Désignation de membres d'honneur

Alain Delorme indique que l'article 5 des statuts permet de désigner des membres d'honneur.

Un certain nombre de personnes s'investissent dans la vie du Club sans être adhérentes, mais en permettant indirectement à toutes les autres de pratiquer les activités ou de participer aux manifestations dans les meilleures conditions.

C'est le cas :

- du **moto club** qui nous accueille aujourd'hui qui justifie qu'il soit représenté en tant que tel (personne morale à travers son **président**)
- de personnes qui aident régulièrement à la restauration (**Jean Luc Bouchard, Jean Claude Girardin**)
- de personnes qui s'investissent régulièrement comme **Claude Moriaud ou Romain Laplace,**
- de **Pierre André Thill** pour sa prestation régulière et pour l'instant incontournable en matière de comptage
- **ou Serge Tranchant** qui accompagne les jeunes pilotes sur la piste de la Grisière

C'est pourquoi le bureau propose de profiter de cette AG pour les désigner comme membres d'honneur

Il est proposé un vote à main levée.

Les personnes suivantes :

le président du motoclub (personne morale), Jean Luc Bouchard, Jean-Claude Girardin, Claude Moriaud, Romain Laplace, Pierre-André Thill, Serge Tranchant

sont désignés comme membres d'honneur.

(0 contre, 0 abstentions)

5. Prévision des courses et manifestations de la saison.

Alain Delorme indique qu'Alain Bertrand a pris des contacts en vue des courses et manifestations suivantes (entre parenthèses les périodes sollicitées) :

- 1 manche trophée des Bouchons Mini Z (février)
- 1 manche de ligue 1/5 + MCD + 1/10 électrique (mars)
- 1 manche de championnat de France 1/5 (avril)
- 1 manche de ligue 1/8 cl/4x4/ BLS (mai)
- 30 ans du Yankee show (juin)
- Amicale Vintage (Juillet)
- 1.2.3 Mâcon (septembre)
- 1 Coupe de France 1/8 classique + BLS (octobre)

Le calendrier et son contenu devraient être stabilisés à l'issue de la réunion de la ligue 7 mi-décembre.

Alain Bertrand souligne que ce projet de calendrier limite délibérément le cumul des échelles au sein d'une même course.

Il précise ce qu'est l'échelle MCD qu'il souhaite voir introduite dans les courses 1/5è.

Il invite également Eric Bulle à présenter un projet qui viserait à organiser sur notre piste une « journée des marques ». L'idée serait à la fois de permettre aux marques de disposer d'une piste d'essai « officielle », tout en renforçant la notoriété du club.

Un débat s'engage sur les craintes de voir trop mobiliser la piste pour des intervenants externes au risque de handicaper, ceux qui, simples amateurs, veulent y accéder sans forcément participer aux compétitions.

Cette hypothèse reste à creuser dans la mesure où elle est plutôt envisagée pour 2021.

6. Problématique de préparation des courses

La mobilisation pour la préparation et le fonctionnement des courses reste assez problématique, en particulier sur les manifestations nationales sur lesquelles le club est observé, mais pas seulement.

- Le fait qu'un petit noyau toujours très mobilisé soit systématiquement présent, semble laisser penser que tout se déroule naturellement.
- Lorsque l'appel formel à mobilisation des bonnes volontés est lancé, le taux de réponse, même pour informer d'une indisponibilité est très faible.
- Assez souvent, des personnes qui ont répondu positivement ne donnent pas suite ou pas pour le moment prévu ou n'apparaissent pas quand on les appelle
- Il en va de même en fin de journée de courses où ce sont pratiquement toujours les mêmes qui rangent et nettoient le site et les abords.

Jusque là, le bureau a accepté cette situation avec fatalisme, mais considère que cela ne peut pas continuer et souhaite trouver avec tous les membres le moyen d'y remédier, avec l'idée que comme tout club à caractère associatif, le paiement d'une cotisation ne met pas les membres seulement dans une situation de consommateur, mais oblige à un engagement de chacun à l'égard des autres et une participation concrète aux diverses contraintes de fonctionnement.

Le bureau a commencé à imaginer des pistes d'amélioration mais souhaite que les participants fassent part de leurs réactions à ce constat.

Il en ressort qu'il est partagé, mais certains, avec une expérience ancienne ou extérieure, considèrent que ces difficultés sont inhérentes à la vie d'un club comme le nôtre.

D'autres pensent qu'il faut surtout s'attacher aux points sur lesquels nous sommes les plus fragiles comme le comptage qui ne repose actuellement que sur une seule personne.

L'idée est également émise de communiquer dès le début de la saison sur le calendrier et d'appeler les bénévoles à se positionner, quitte à relancer à proximité des courses pour s'assurer du maintien de participation de ceux qui se seront manifestés.

Il est également évoqué le système de chèque mis en place par certains club, comme une invitation à participer et à défaut à ne pas le restituer en fin de saison à l'adhérent qui n'a pas contribué concrètement à la vie du Club.

Certains y voient une le risque de voir des adhérents de se délester de toute contrainte en contrepartie d'argent sans atteindre le but fixé, d'autres évoquent le très faible montant de la cotisation club, soit au regard des pratiques d'autres clubs, soit au regard des moyens conséquents que les pilotes n'hésitent pas à investir dans le matériel.

Il en ressort la tendance suivante :

- l'année 2020 va être une année d'observation pour constater si les adhérents participent plus aux activités
- en termes de communication, le calendrier des courses sera annoncé en début d'année et rappelé au fur et à mesure à travers de 4 médias (site camm.fr, Facebook et Camm News, affichage à la Grisière)
- une grille de besoins et de sollicitation (entretien et préparation des sites, installation, rangement en fin de manifestation, direction de course, comptage, contrôle technique, ramassage, cuisine, le service des repas ou du bar) sera mise au point pour afficher clairement les besoins à chaque course, déterminés à partir d'une réunion de bureau préalable
- les postes les plus sensibles seront doublés de telle manière que les volontaires aient des temps de respiration
- ceux qui se seront portés volontaires seront le cas échéant relancés et auront confirmation que leur intervention est nécessaire,
- si chacun y met du sien, deux ou trois journées de participation semblent suffisantes pour sécuriser et rendre confortable le fonctionnement
- sur la problématique du comptage, Jean René Crozier se porte volontaire pour s'approprier la technique et les outils avec PA. Thill ; et Jonathan Studle tentera d'apporter ponctuellement un appui mais avec les limites de son activité professionnelle le dimanche.

Un bilan sera fait à l'issue de l'année 2020

7. Montant des cotisations 2020

Vincent Blanchard annonce que les cotisations du club demeureront inchangées en 2020, avec maintien de la différenciation Mini Z et autres échelles, à la fois parce que cela reste un mode d'accès des jeunes et parce que l'infrastructure offerte et l'accessibilité sont bien en deçà de celles de la Grisière.

Il est proposé de créer un tarif à 50 % pour les adhésions prises à partir de l'automne (après 1.2.3).

Par ailleurs, devant la pratique de certains pilotes externes qui adhèrent à notre club, juste pour profiter de la piste de la Grisière, tout en payant leur licence FFVRC par le biais de l'autre club, il est proposé de majorer la cotisation CAMM de 15 € (sauf si l'autre club n'a pas de piste bitume).

Cette proposition est soumise au vote à main levée.

La création d'un demi-tarif pour l'adhésion en cours d'année et celle d'un tarif majoré de 15 € pour les adhérents prenant leur licence FFVRC dans un autre club sont adoptées dans les conditions précitées.

(Contre 0, Abstentions 0)

La séance est levée à 20h30